

Les subsides

de l'appel, on signale que le département du Commerce a décidé que tous les programmes d'aide accordée à l'industrie, tous les avantages inférieurs à 1/2 p. 100 étaient jugés minimes. On y ajoute que le pétitionnaire n'en a pas appelé de cette dernière décision.

Nous devrions mettre tous les autres membres du GATT au courant du genre de harcèlement que nous avons à subir de la part des États-Unis c'est-à-dire de la part du président des États-Unis et du comité des finances du Sénat. Nous devrions discuter plus vigoureusement avec nos voisins avec lesquels nous entretenons de bonnes relations commerciales, afin qu'ils puissent nous aider à exercer des pressions sur le gouvernement américain par l'intermédiaire du GATT.

M. Greenaway: Monsieur le Président, je félicite également le député d'être si bien renseigné à ce sujet. Je tiens à lui signaler plusieurs choses. D'un côté, il dit qu'aucune mesure n'a été prise avant l'imposition de droits compensateurs. De l'autre, il mentionne que le secteur avait déjà dépensé à ce moment-là dix millions de dollars aux États-Unis en intrigues de couloirs. Je sais que le premier ministre de la Colombie-Britannique a prononcé plusieurs discours sur le sujet aux États-Unis. Des porte-parole de ce secteur industriel parcourent les États-Unis en long et en large depuis un an. Je voudrais que le député dise quelques mots à ce sujet, car je crois que des mesures ont été prises.

● (1550)

Ensuite, je crois savoir qu'on ne peut présenter que des exposés écrits à une audience de la CCI et qu'il est interdit d'y intervenir personnellement. Comment le député veut-il que nous intervenions sinon en présentant tout bonnement un exposé écrit, comme cela a été fait?

M. Fulton: Monsieur le Président, pour ce qui est du premier point que soulève le député, à ma connaissance, le premier ministre de la Colombie-Britannique, en particulier, et dans une certaine mesure quelques autres hommes politiques, se sont limités à ce que je qualifierais d'apparitions aux États-Unis, c'est-à-dire à participer à des dîners et à présenter un exposé ici et à prononcer une allocution là, pour dire qu'il s'agit d'un secteur important et qu'il ne faut pas le perturber. Je parle ici d'une tentative très très définie et bien orchestrée pour disséminer de la véritable information, et non seulement du côté canadien. Nos deux pays se sont entendus sur certains faits et certains chiffres en 1982, en 1983 et encore récemment concernant le mélange des espèces de résineux, l'éclaircissement des forêts et autres choses du genre des deux côtés de la frontière. Je crois qu'il nous aurait fallu une double approche. Il nous aurait fallu des représentants triés sur le volet et bien préparés pour aller ouvrir quelque chose comme un consulat commercial dans ces régions, surtout dans les États forestiers, où il est devenu vraiment important tant pour les démocrates que pour les républicains de considérer le protectionnisme comme un phénomène patriotique, d'agiter le drapeau américain et de dénigrer plutôt le Canada. Je crois que nous aurions pu empêcher cela dans ces États.

L'autre partie de cet effort d'éducation des Américains demande qu'on se rappelle que deux millions d'Américains prennent leur boîte à déjeuner et, dans certains cas, leur Mercedes-Benz pour se rendre au travail et produire des biens

destinés au marché canadien. Nous sommes les deux plus grands partenaires commerciaux du monde. Nos échanges s'élèvent à plus de 130 milliards de dollars par année, ce qui est énorme. Nous aurions dû faire parvenir à ces personnes des renseignements sur les effets que ces tactiques de harcèlement et ces mesures protectionnistes unilatérales auront sur eux parce que c'est un jeu qui se joue à deux. Si notre économie commence à décliner, nous ne pouvons pas acheter de produits américains. Alors, je pense que le gouvernement aurait dû mener une attaque sur deux fronts, comme je l'ai souvent suggéré à la Chambre, à notre comité et au comité des Forêts. Je crois que nous aurions pu nous trouver dans une position beaucoup plus forte à l'heure actuelle et que nous aurions atténué les sentiments protectionnistes et les préjugés aux États-Unis.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, le député voulait savoir ce que le gouvernement faisait il y a un an. Je voudrais lui dire que le cabinet assoyait solidement les fondations de la plus forte reprise économique que notre pays ait connue depuis 20 ans. À mon avis, les résultats parlent d'eux-mêmes. Le député sera certainement d'accord avec moi s'il considère le niveau actuel des taux d'intérêts et du chômage et l'augmentation des ventes de maisons et d'automobiles.

Je désire m'opposer à la partie de la motion du député où il dit que le premier ministre (M. Mulroney) fait clairement passer ses intérêts personnels avant ceux des travailleurs canadiens. Je ne peux accepter ni cette motion ni l'hypocrisie que le motionnaire fait naître avec elle à la Chambre. Nous souvenons tous du bon vieux temps où beaucoup de projets étaient réalisés selon la bonne vieille tradition libérale qui consistait à satisfaire les circonscriptions libérales sans tenir compte des intérêts des travailleurs canadiens moyens.

Le député nous a dit aussi qu'il importe de bien comprendre l'histoire. Je lui rappelle donc un geste d'une portée historique posé par le premier ministre. Je lui exposerai ce geste sous forme de question. La Chambre se souvient qu'en août 1983, à peine élu à la Chambre, il a assumé l'une des tâches les plus difficiles qui soient lorsqu'il a affronté, à Winnipeg, une foule très hostile et très survoltée qui était à la veille de le lyncher à propos des droits linguistiques de la minorité. Il n'a pas craint de dire qu'il protégerait ces droits au même titre que ceux de tous les autres Canadiens. Il ne pensait pas à son intérêt personnel avant tout, mais à l'avancement de tous nos concitoyens. Voilà donc un geste historique que le député ne devrait jamais oublier lorsqu'il accuse le premier ministre de ne songer qu'à son intérêt personnel.

M. Fulton: Monsieur le Président, le député sait que ce n'est pas moi qui ai rédigé la motion de l'Opposition. Je crains que son rappel historique ne soit pas exact puisque le premier ministre, le chef de son propre parti, a fait campagne contre le libre-échange. Nous ne devons pas l'oublier. Les électeurs ne lui ont pas confié le mandat de négocier le libre-échange. Ils l'ont élu, en partie, parce qu'il s'y opposait. Ce n'est que depuis son élection qu'il s'est converti à cette doctrine. Voilà les faits officiels. Même les ministériels préfèrent ne pas s'en rappeler.

Quant à l'autre point du député, je n'ai pas encore vu ces glorieux changements auxquels il fait allusion. Je représente des localités de la Colombie-Britannique qui sont toujours aux